

FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Date de préparation 04-août-2014

Date de révision 25-mars-2024

Numéro de révision 5

1. Identification

Nom du produit Tetra-n-butylammonium hydroxide, 40% w/w in methanol

A12626 Cat No.:

Synonymes Aucun renseignement disponible

Utilisation recommandée Produits chimiques de laboratoire.

Utilisations contre-indiquées Aliments, médicaments, pesticides ou produits biocides.

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Company

Importateur / Distributeur

Fisher Scientific 112 Colonnade Road, Ottawa, ON K2E 7L6.

Canada

Tel: 1-800-234-7437

Numéro d'appel d'urgence

For information **US** call: 001-800-227-6701 / **Europe** call: +32 14 57 52 11 Emergency Number US:001-201-796-7100 / Europe: +32 14 57 52 99 CHEMTREC Tel. No. US:001-800-424-9300 / Europe:001-703-527-3887

2. Identification des dangers

Classification

Classification WHMIS 2015 Classé comme dangereux en vertu du Règlement sur les produits dangereux (DORS /

2015-17)

Liquides inflammables Catégorie 2 Catégorie 3 Toxicité orale aiguë Catégorie 3 Toxicité cutanée aiguë Toxicité aiguë par inhalation Catégorie 3 Corrosion cutanée/irritation cutanée Catégorie 1 B Lésions oculaires graves/irritation oculaire Catégorie 1 Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition Catégorie 1

Organes cibles - nerf optique, Appareil respiratoire, Système nerveux central (SNC).

Éléments d'étiquetage

Mot indicateur

Danger

Mentions de danger

Liquide et vapeurs très inflammables Toxique par ingestion, par contact cutané ou par inhalation Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires Peut irriter les voies respiratoires Risque avéré d'effets graves pour les organes



Conseils de prudence

Prévention

Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation. Défense de fumer

Maintenir le récipient fermé de manière étanche

Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception

Utiliser un matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/antidéflagrant

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles

Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques

Intervention

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ médecin

Rincer la bouche

NE PAS faire vomir

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation

En cas d'incendie : Utiliser du sable sec, du produit chimique en poudre ou une mousse anti-alcool pour l'extinction

Entreposage

Garder sous clef

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche

Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

Other Hazards

Poison, peut être mortel ou provoquer la cécité en cas d'ingestion

3: Composition/informations sur les composants

Composant	No. CAS	% en poids
Méthanol	67-56-1	60
1-Butanaminium, N,N,N-tributyl-, hydroxide	2052-49-5	40

4. Premiers soins

Conseils généraux Présenter cette fiche signalétique au médecin traitant. Une consultation médicale

immédiate est requise.

Contact avec les yeux Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières,

pendant au moins quinze minutes. En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement

et abondamment avec de l'eau et demander des soins médicaux.

Contact avec la peau Laver immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Une

consultation médicale immédiate est requise.

Inhalation Si la victime ne respire pas, administrer la respiration artificielle. Ne pas utiliser la méthode

bouche-à-bouche si la victime a ingéré ou inhalé la substance, appliquer la respiration artificielle à l'aide d'un masque de poche muni d'une valve à sens unique ou autre appareil médical approprié. Déplacer à l'air frais. Une consultation médicale immédiate est requise.

Ingestion NE PAS faire vomir. Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison.

Symptômes et effets les plus

importants

Cause des brûlures, quelles que soient les voies d'exposition. Difficulté à respirer. L'inhalation de concentrations élevées de vapeurs peut causer des symptômes comme des maux de tête, des vertiges, une fatigue, des nausées et des vomissements: Le produit est une matière corrosive. Ne pas effectuer de lavage gastrique, ne pas faire vomir. Vérifier l'absence de perforation stomacale ou œsophagique: L'ingestion cause une enflure grave.

une grave lésion aux tissus délicats et un danger de perforation

Notes au médecin Traiter en fonction des symptômes

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés Une eau atomisée peut être utilisée pour refroidir les contenants fermés. Dioxyde de

carbone (CO₂), Produit chimique, Sable sec, Mousse antialcool.

Moyens d'extinction inappropriés L'eau peut s'avérer sans effet

Point d'éclair 12 °C / 53.6 °F

Méthode - Aucun renseignement disponible

Température d'auto-inflammation 455 °C / 851 °F

Limites d'explosivité

Supérieures36.5 vol %Inférieure5.5 vol %

Sensibilité aux chocs Aucun renseignement disponible Sensibilité aux décharges Aucun renseignement disponible

électrostatiques

Dangers spécifiques du produit

Une décomposition thermique peut mener à l'émission de gaz et de vapeurs irritants. Le produit cause des brûlures aux yeux, à la peau et aux muqueuses. Inflammable. Les contenants peuvent exploser lorsque chauffés. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Les vapeurs peuvent remonter jusqu'à la source d'ignition et causer un retour de flammes.

Produits de combustion dangereux

Oxydes d'azote (NOx). Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO2). Une décomposition thermique peut mener à l'émission de gaz et de vapeurs irritants.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète. Une décomposition thermique peut mener à l'émission de gaz et de vapeurs

irritants.

NFPA

SantéInflammabilitéInstabilitéDangers physiques330N/A

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions personnelles

Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. S'assurer une ventilation adéquate. Évacuer le personnel vers des endroits sécuritaires. Tenir les gens à l'écart des, et contre le vent par rapport aux, déversements/fuites. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Précautions environnementales

Ne doit pas être rejeté dans l'environnement. Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires.

Méthodes de confinement et de nettoyage

Absorber avec une matière absorbante inerte. Garder dans des contenants fermés appropriés pour élimination. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Utiliser des outils anti-étincelles et du matériel antidéflagration.

7. Manutention et stockage

Manutention

Porter de l'équipement de protection individuelle/du visage. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Utiliser seulement sous une hotte contre les vapeurs de produits chimiques. Ne pas respirer les brouillards/vapeurs/aérosols. Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, demander immédiatement une assistance médicale. Tenir à l'écart des flammes, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Pour éviter l'iinflammation des vapeurs organiques par la décharge d'électricité statique, toutes les parties en métal des équipements utilisés doivent être mises à la masse. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Entreposage.

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Lieu pour matière corrosive. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes. Zone contenant des substances inflammables. Matières incompatibles. Acides. Anhydrides acides. Chlorures d'acide. Métaux. Agent réducteur.

8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Directives relatives à l'exposition

Composant	Alberta	Colombie-Brita	Ontario	Québec	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH
		nnique					
Méthanol	TWA: 200 ppm	TWA: 200 ppm	TWA: 200 ppm	TWA: 200 ppm	TWA: 200 ppm	(Vacated) TWA:	IDLH: 6000 ppm
	TWA: 262	STEL: 250 ppm	STEL: 250 ppm	TWA: 262	STEL: 250 ppm	200 ppm	TWA: 200 ppm
	mg/m³	Skin	Skin	mg/m³	Skin	(Vacated) TWA:	TWA: 260
	STEL: 250 ppm			STEL: 250 ppm		260 mg/m ³	mg/m³
	STEL: 328			STEL: 328		(Vacated) STEL:	STEL: 250 ppm
	mg/m³			mg/m³		250 ppm	STEL: 325
	Skin			Skin		(Vacated) STEL:	mg/m³
						325 mg/m ³	
						Skin	
						TWA: 200 ppm	
						TWA: 260	
						mg/m³	

<u>Légende</u>

ACGIH - American Conference of Governmental Industrial Hygienists (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)

OSHA - Sécurité et administration de la santé

NIOSH: NIOSH - National Institute for Occupational Safety and Health

Mesures techniques

Utiliser seulement sous une hotte contre les vapeurs de produits chimiques. Utiliser un matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/antidéflagrant. S'assurer que des douches oculaires et des douches de sécurité sont situées à proximité de l'emplacement des postes

de travail. Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées. Dès que possible, mettre en place des mesures de contrôle technique comme l'isolement ou le confinement du procédé, l'introduction de modifications du procédé ou de l'équipement pour minimiser les rejets ou les contacts, et l'utilisation de systèmes de ventilation correctement conçus pour maîtriser les matières dangereuses à la source

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux Lunettes de sécurité

Protection des mains Porter des vêtements et des gants de protection appropriés pour éviter toute exposition

cutanée.

ſ	Matériau des gants	Le temps de passage	Épaisseur des gants	Commentaires à gants
1	Néoprène	Voir les recommandations du	-	Protection contre les
ı		fabricant		éclaboussures seulement

Inspecter les gants avant de l'utiliser

Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournies par le fournisseur de gants.

(Consulter le fabricant / fournisseur pour des informations)

S'assurer que les gants sont appropriés pour la tâche

compatibilité chimique, dextérité, conditions opérationnelles, Susceptibilité utilisateur, par exemple effets de sensibilisation Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles qu Enlever les gants avec soin en évitant la contamination cutanée

Protection respiratoire

Lorsque les travailleurs sont exposés à des concentrations qui excèdent la limite d'exposition, ils doivent utiliser des appareils respiratoires approuvés appropriés. Observer la norme 29CFR 1010.134 de l'OSHA relative aux respirateurs. Si nécessaire, toujours porter un respirateur approuvé par NIOSH.

Pour protéger le porteur, l'équipement de protection respiratoire doit être correctement ajusté, utilisé et entretenu

Type de filtre recommandé : Gaz et vapeurs inorganiques filtre Type B Gris L'ammoniac et l'ammoniac organique dérivés filtre Type K Vert

Lorsque PRE est utilisé un test d'adéquation du masque doit être effectuée

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Aucun renseignement disponible.

Mesures d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.

9. Propriétés physiques et chimiques

État physiqueLiquideAspectJaune clairOdeurFort

Seuil de perception de l'odeur Aucun renseignement disponible pH Aucun renseignement disponible

Point/intervalle de fusion -98 °C / -144.4 °F
Point/intervalle d'ébullition 65 °C / 149 °F
Point d'éclair 12 °C / 53.6 °F

Taux d'évaporation Aucun renseignement disponible

Inflammabilité (solide, gaz)

Non applicable

Limites d'inflammabilité ou d'explosion
Supérieures 36.5 vol %
Inférieure 5.5 vol %

Pression de vapeurAucun renseignement disponibleDensité de vapeurAucun renseignement disponible

Densité

0.87

Tetra-n-butylammonium hydroxide, 40% w/w in methanol

SolubilitéSoluble dans l'eauCoefficient de partage octanol: eauAucune donnée disponibleTempérature d'auto-inflammation455 °C / 851 °F

Température de décomposition
Viscosité

Aucun renseignement disponible
Aucun renseignement disponible

Formule moléculaire C16 H37 N O Masse moléculaire 259.46

10. Stabilité et réactivité

Danger de réaction Aucun connu suivant les informations fournies.

Stabilité Stable dans des conditions normales.

Conditions à éviter Produits incompatibles. Excès de chaleur. Tenir à l'écart des flammes, des surfaces

chaudes et des sources d'inflammation.

Matières incompatibles Acides, Anhydrides acides, Chlorures d'acide, Métaux, Agent réducteur

Produits de décomposition

dangereux

Oxydes d'azote (NOx), Monoxyde de carbone (CO), Dioxyde de carbone (CO2), Une décomposition thermique peut mener à l'émission de gaz et de vapeurs irritants

Polymérisation dangereuse Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

Réactions dangereuses Aucun dans des conditions normales de traitement.

11. Données toxicologiques

Toxicité aiguë

Renseignements sur le produit

DL50 par voie oraleCatégorie 3. ATE = 50 - 300 mg/kg.DL50 par voie cutanéeCatégorie 3. ATE = 200 - 1000 mg/kg.Vapeur CL50Catégorie 3. ATE = 2 - 10 mg/l.

Renseignements sur les

composants

oompooding .			
Composant	DL50 orale	DL50 épidermique	LC50 Inhalation
Méthanol	LD50 = 1187 – 2769 mg/kg (Rat)	LD50 = 17100 mg/kg (Rabbit)	LC50 = 128.2 mg/L (Rat) 4 h
1-Butanaminium, N,N,N-tributyl-,	500 mg/kg (Rat)	Non inscrit(e)	Non inscrit(e)
hydroxide			

Toxicologically Synergistic

Products

Aucun renseignement disponible

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Irritation Cause des brûlures, quelles que soient les voies d'exposition

Sensibilisation Aucun renseignement disponible

Cancérogénicité Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un

cancérogène.

Composant	No. CAS	CIRC	NTP	ACGIH	OSHA	Mexique
Méthanol	67-56-1	Non inscrit(e)				
1-Butanaminium, N,N,N-tributyl-, hydroxide	2052-49-5	Non inscrit(e)				

Effets mutagènes Aucun renseignement disponible

Effets sur la reproduction Aucun renseignement disponible.

Tetra-n-butylammonium hydroxide, 40% w/w in methanol

Aucun renseignement disponible. Effets sur le développement

Tératogénicité Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition unique nerf optique Appareil respiratoire Système nerveux central (SNC)

STOT - exposition répétée Aucun connu

Danger par aspiration Aucun renseignement disponible

Symptômes / effets, aigus et différés

L'inhalation de concentrations élevées de vapeurs peut causer des symptômes comme des maux de tête, des vertiges, une fatique, des nausées et des vomissements: Le produit est une matière corrosive. Ne pas effectuer de lavage gastrique, ne pas faire vomir. Vérifier l'absence de perforation stomacale ou œsophagique: L'ingestion cause une enflure grave,

une grave lésion aux tissus délicats et un danger de perforation

Renseignements sur les perturbateurs endocriniens Aucun renseignement disponible

Autres effets nocifs Les propriétés toxicologiques n'ont pas été entièrement étudiées.

12. Données écologiques

Écotoxicité

Composant	Algue d'eau douce	Poisson d'eau douce	Microtox	Daphnia magna
Méthanol	Non inscrit(e)	Pimephales promelas: LC50	EC50 = 39000 mg/L 25 min	EC50 > 10000 mg/L 24h
		> 10000 mg/L 96h	EC50 = 40000 mg/L 15 min	-
			EC50 = 43000 mg/L 5 min	

Une persistance est peu probable d'après les informations fournies. Persistance et dégradabilité

Bioaccumulation Aucun renseignement disponible.

Mobilité Mobilité probable dans l'environnement en raison de sa volatilité.

Composant	Log Poctanol/eau
Méthanol	-0.74
1-Butanaminium, N,N,N-tributyl-, hydroxide	1.518

13. Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination

Les entités générant des déchets chimiques doivent vérifier si la substance chimique rejetée est classée comme déchet dangereux. Les entités générant des déchets doivent également consulter les réglementations locales, régionales et nationales sur les déchets dangereux pour garantir une classification totale et précise.

Composant	RCRA - déchets de série U	RCRA - déchets de série P
Méthanol - 67-56-1	U154	-

14. Informations relatives au transport

DOT

No ONU UN3286

Nom officiel d'expédition Liquide inflammable, toxique, corrosif, n.s.a.

Nom technique (METHANOL, TETRABUTYLAMMONIUM HYDROXIDE)

Classe de danger Classe de danger subsidiaire Groupe d'emballage Ш

6.1, 8

TMD

No ONU UN3286

Nom officiel d'expédition Liquide inflammable, toxique, corrosif, n.s.a.

Tetra-n-butylammonium hydroxide, 40% w/w in methanol

Classe de danger 3
Classe de danger subsidiaire 6.1, 8
Groupe d'emballage II

<u>IATA</u>

No ONU UN3286

Nom officiel d'expédition Liquide inflammable, toxique, corrosif, n.s.a.

Classe de danger 3 Classe de danger subsidiaire 6.1, 8 Groupe d'emballage II

IMDG/IMO

No ONU UN3286

Nom officiel d'expédition Liquide inflammable, toxique, corrosif, n.s.a.

Classe de danger 3 Classe de danger subsidiaire 6.1, 8 Groupe d'emballage II

15. Informations sur la règlementation

Inventaires internationaux

Composant	No. CAS	DSL	NDSL	TSCA	TSCA Inventory notification - Active-Inactive	EINECS	ELINCS	NLP
Méthanol	67-56-1	Х	-	Х	ACTIVE	200-659-6	-	-
1-Butanaminium, N,N,N-tributyl-, hydroxide	2052-49-5	Х	-	Х	ACTIVE	218-147-6	-	-

Composant	No. CAS	IECSC	KECL	ENCS	ISHL	TCSI	AICS	NZIoC	PICCS
Méthanol	67-56-1	Х	KE-23193	X	Х	X	X	Х	X
1-Butanaminium, N,N,N-tributyl-, hydroxide	2052-49-5	Х	KE-34029	Х	Х	Х	Х	Х	Х

Légende:

X - Inscrit '-' - Not Listed

KECL - NIER number or KE number (http://ncis.nier.go.kr/en/main.do)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

IECSC - Chinese Inventory of Existing Chemical Substances

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

Canada

FDS conforme aux dispositions de la norme canadienne - Partie 4, annexes 1 et 2 du Règlement sur les produits dangereux (RSD) et conforme aux exigences du Règlement sur les produits dangereux (alinéa 13 (1) a) de la Loi sur les produits dangereux (HPA)).

Composant	NPRI	Agence Canadienne de Protection de l'Environnement (CEPA) - Liste des substances toxiques	Le Plan de gestion des produits chimiques du Canada (CEPA)
Méthanol	Part 1, Group A Substance Part 5, Individual Substances Part 4 Substance		

Légende

INRP - Inventaire national des rejets de polluants

Autres réglementations internationales

Autorisation/Restrictions selon EU REACH

Composant	substances soumises à	REACH (1907/2006) - Annexe XVII - Restrictions applicables à certaines substances dangereuses	1907/2006) article 59 - Liste
Méthanol	-	Use restricted. See item 69. (see link for restriction details) Use restricted. See item 75. (see link for restriction details)	-

Liens REACH

https://echa.europa.eu/substances-restricted-under-reach

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Composant	No. CAS	OECD HPV	Des polluants organiques persistants	Potentiel de destruction de l'ozone	Restriction des substances dangereuses (RoHS)
Méthanol	67-56-1	Inscrit(e)	Non applicable	Non applicable	Non applicable
1-Butanaminium, N,N,N-tributyl-, hydroxide	2052-49-5	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable

Composant	No. CAS	La directive Seveso III (2012/18/EU) - Quantités de qualification pour la notification des accidents majeurs	Directive Seveso III (2012/18/CE) - Quantités de qualification pour Exigences relatives aux rapports de sécurité	Rotterdam Convention (PIC)	Basel Convention (Hazardous Waste)
Méthanol	67-56-1	500 tonne	5000 tonne	Non applicable	Non applicable
1-Butanaminium, N,N,N-tributyl-, hydroxide	2052-49-5	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable

16. Autres informations

Préparée par Département sécurité du produit.

Email: chem.techinfo@thermofisher.com

www.thermofisher.com

Date de préparation04-août-2014Date de révision25-mars-2024Date d'impression25-mars-2024

Sommaire Nouveau fournisseur de services d'intervention téléphonique d'urgence.

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte

Fin de la fiche de données de sécurité